



ERASME
institut du travail social

ÉVALUATEUR EXTERNE

EVALUER LA QUALITÉ DES ACTIVITÉS ET DES
PRESTATIONS DÉLIVRÉES PAR LES ESSMS



FORMATION CONTINUE



ERASME, INSTITUT DU TRAVAIL

L'**Institut du travail social** et son CFA délivrent des formations aux métiers **d'éducateur spécialisé** et de **moniteur éducateur** sur ses sites de Toulouse (31), Montauban (82) et Mane (31).

Son pôle de **Formation Continue** conceptualise et déploie des **certifications et formations intra et inter- établissements en Occitanie**.

L'institut est en relation constante avec les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux au travers de ses différents dispositifs de formations initiales et continues, permettant d'être au plus près des besoins des employeurs et des professionnels.

ERASME, Institut du travail social souhaite être un véritable concentré d'expertise et d'efficacité, en ciblant une transformation sociale, inclusive et émancipatrice.

NOTRE SPÉCIFICITÉ

ERASME est engagé dans une dynamique prospective, dans la réponse par la formation aux problématiques sociétales émergentes sur notre territoire et dans notre société. ERASME innove en continu au niveau pédagogique, en s'inscrivant dans des réseaux nationaux et internationaux et en offrant des parcours sur mesure multimodaux.*

**formation à distance, présentiel, séquences pratiques, etc...*



EVALUATEUR EXTERNE :

EVALUER LA QUALITÉ DES ACTIVITÉS ET DES PRESTATIONS DÉLIVRÉES PAR LES ESSMS

PRÉSENTATION

Cette formation multimodale (en présentiel et à distance) permet aux professionnels de se préparer à piloter une évaluation externe grâce à une méthode rigoureuse et opérationnelle. C'est également une opportunité pour les dirigeants de renforcer leur maîtrise de l'environnement réglementaire et normatif du secteur social et médico-social afin de se saisir de l'évaluation externe comme un levier pour défendre, valoriser et faire vivre les projets d'établissements et services, tout en garantissant les droits et liberté des personnes accueillies ainsi que la qualité des prestations.

À l'issue de la formation, vous saurez:

- Mettre en œuvre les principes méthodologiques de la HAS dans l'évaluation d'un établissement ou service
- Maîtriser le référentiel national et le manuel d'évaluation
- Identifier la réglementation et les « bonnes pratiques professionnelles » qui entrent dans le champ de l'évaluation sociale et médico-sociale
- Formaliser un projet évaluatif en concertation avec l'établissement ou le service
- Elaborer des préconisations en matière d'amélioration de la qualité en particulier des conditions d'accueil et d'accompagnement des publics
- Rédiger le rapport d'évaluation externe sur la plateforme dédiée

PROGRAMME



FORMATION EN 5 MODULES SUR 10 JOURS (70H)

- 1 Le cadre légal, réglementaire et méthodologique de l'évaluation sociale et médico-sociale (2 jours)
- 2 Les exigences légales et réglementaires, et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, objets de l'évaluation sociale et médico-sociale (2 jours)
- 3 La conduite d'une évaluation et la mise en forme d'un rapport (2 jours)
- 4 Stage pratique en établissement social ou médico-social - Terrain. (2 jours)
- 5 Le rapport d'évaluation en pratique (2 jours)

Les modules 1 et 2 sont communs avec la formation "Animer la démarche d'amélioration continue de la qualité et de prévention des risques dans les ESSMS"

Allègements possibles si le candidat présente un certificat de formation "Réfèrent qualité certifié"

LIEU DE FORMATION

ERASME, Institut du travail social
134 route d'Espagne, 31100 Toulouse

Locaux accessibles aux
Personnes en Situation de Handicap



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes et les supports utilisés permettent une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions **une pédagogie active** qui favorise les interactions de travail en nous appuyant, notamment, sur les **situations professionnelles vécues par les stagiaires dans leurs environnements professionnels**.

Les stagiaires travailleront à partir de leurs propres expériences et des jeux pédagogiques (étude de cas, le jeu de rôle...) seront proposés par les formateurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Des évaluations formatives s'effectuent tout au long du parcours de la formation notamment par des mises en situations, analyses et étude de cas.
- Une évaluation des acquisitions de compétences se déroulera à chaque fin de module.
- Rédaction d'un rapport individuel, validation par un jury indépendant.

Suivi & accompagnement

L'équipe d'ERASME accompagne les apprenants dans leur parcours de formation, nous sommes disponibles à la demande sur rendez-vous individuels afin de cibler efficacement vos besoins et demandes et d'adapter au mieux la prestation.

Prise en charge du handicap

Les locaux d'ERASME Institut du travail social ainsi que ses antennes sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question relative à des besoins et/ou aménagements particuliers, le référent handicap est présent en interne pour mobiliser les parties prenantes et ressources nécessaires (coordonnées en fin de livret).

ADMISSION

PUBLICS :

- Directeurs généraux, directeurs d'établissement, responsables qualité, médecins coordonnateurs, cadres et administrateurs d'associations du secteur social et médico-social.

PRÉREQUIS :

- Être titulaire d'un niveau 7 du secteur social et médico-social
- Ou être titulaire d'un niveau 6 du secteur social et médico-social et de la certification "Animer la démarche d'amélioration continue de la qualité et de prévention des risques dans les ESSMS"
- Ou encore justifier de 3 années d'expérience minimum à un poste de direction au sein d'un établissement ou service social ou médico-social

EFFECTIF :

12 personnes

TARIF

3 600 € TTC

ERASME



134 route d'Espagne
31035 TOULOUSE CEDEX 1



05 61 19 27 60

Muriel BARON-SERRA

Assistante Formation Continue

formationcontinue@erasme.fr



Emmanuelle TOUHAMI

Référente Handicap

referenthandicap@erasme.fr



Retrouvez la totalité de nos programmes de formations continues sur: www.erasme.fr



Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :

Action de formation

Action de formation en apprentissage

Action permettant de valider les acquis de l'expérience